



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.441/6*



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

6 juin 2017
Original : Anglais

17^{ème} Réunion de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable

Athènes, Grèce, 4-6 juillet 2017

Point 5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre et suivi de la SMDD 2016-2025 – Bonnes pratiques et défis rencontrés

Liste d'indicateurs de la SMDD proposés

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

ONU Environnement/PAM
Athènes, 2017

* Reissued for technical reasons on 27 June 2017.

I. Introduction

1. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 (SMDD 2016-2025) a été adoptée par la COP 19 de la Convention de Barcelone en tant que document d'orientation stratégique pour toutes les parties prenantes et tous les partenaires en vue de traduire l'Agenda 2030 de développement durable (Agenda 2030) aux échelles régionale, infrarégionale et nationale. Toute l'approche de la SMDD 2016-2025 s'est fondée sur l'examen et l'évaluation de la version initiale de la SMDD (adoptée en 2005), ainsi que sur les recommandations et décisions prises au niveau mondial dans le cadre de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD).
2. La SMDD 2016-2025 est basée sur l'intégration entre le développement socio-économique et la protection des ressources naturelles. Ce principe est capturé dans le sous-titre de la Stratégie : « Investir dans la durabilité environnementale pour atteindre le développement économique et social ».
3. La SMDD 2016-2025 est complémentaire avec le Plan d'action Régional sur la Consommation et le Production Durables en Méditerranée et sa Feuille de route pour sa mise en œuvre, qui se concentrent sur quatre domaines prioritaires, à savoir : nourriture, agriculture et pêche ; fabrication de marchandises ; tourisme ; logement et construction. Ces domaines sont les « Drivers » générant de la pollution et des pressions environnementales sur les écosystèmes marins et côtiers, mais en même temps ce sont de forts contributeurs aux économies méditerranéennes et au bien-être social.
4. Le processus de suivi de la SMDD initiale (adoptée en 2005) a été principalement basé sur un jeu de 34 indicateurs prioritaires, mis à jour et publié tous les 2 ans par le Plan Bleu sans que le processus soit formalisé. Pour la nouvelle SMDD 2016-2025, il y a un besoin d'un processus de suivi plus efficace, avec des indicateurs appropriés et la création de synergies fonctionnelles entre les parties prenantes. La section 3.3 de la SMDD 2016-2025 fournit des détails et orientations stratégiques pour définir un tel processus.
5. Ainsi, le présent document vise à proposer un jeu réduit d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 en tant que Tableau de bord méditerranéen de la durabilité. La liste proposée des indicateurs SMDD est présentée dans le présent document, tandis que des informations plus détaillées sur le processus d'élaboration et sur le contenu du tableau de bord méditerranéen pour le développement durable, ainsi que l'ensemble des indicateurs examinés, sont présentés dans le document d'information UNEP(DEPI)/MED WG.441/Inf.3.

II. Sélection du jeu réduit d'indicateurs SMDD 2016-2025

6. Le processus de sélection a commencé par l'analyse des objectifs, des orientations stratégiques, des actions et initiatives phares de la SMDD 2016-2025 et de la liste d'indicateurs proposés dans cette stratégie. Cette analyse a été complétée par les jeux d'indicateurs existants et les initiatives, y compris les Objectifs de Développement Durable (ODD).
7. Un premier Atelier « Comment suivre la MSDD 2016-2025 » tenu à Saint-Laurent du Var, les 30-31 mars 2016, a rassemblé environ quarante participants de 15 pays méditerranéens (des Points Focaux du Plan Bleu et des membres de la CMDD), des CAR du PAM, des institutions internationales et ONG. Il a permis de sélectionner un premier jeu réduit d'indicateurs comme éléments du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité.
8. Un second atelier, organisé conjointement avec le CAR/CPD à Barcelone, Espagne, le 17 octobre 2016, a porté sur trois jeux d'indicateurs complémentaires (Plan d'action CPD, SMDD 2016-2015 et Economie bleue). Une première évaluation du jeu réduit d'indicateurs de la SMDD et une première version du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité ont été présentés et discutés pendant cet atelier. Le développement des indicateurs sur l'Economie bleue, qui sont liés à l'Objectif 5 de la SMDD 2016-2025, a été soutenu par le projet « Une économie bleue pour une Méditerranée en bonne santé - Mesurer, suivre et promouvoir une économie écologiquement durable en région méditerranéenne », financé par la Fondation MAVVA.

9. L'ensemble du jeu d'indicateurs et leur évaluation ont été présentés à la 18^{ème} Réunion du Comité de pilotage de Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) qui a eu lieu à Athènes, Grèce, les 18-19 janvier 2017.

10. Conformément aux recommandations du Comité de pilotage de la CMDD, le CAR/Plan Bleu a préparé, en février 2017, une liste de 48 indicateurs proposés (listés par objectif et accompagnés d'un court texte contenant une description, des liens avec d'autres jeux d'indicateurs existants et des informations succinctes sur comment ils seront utilisés).

11. Ce document a été distribué pour commentaires aux membres du Comité de pilotage de la CMDD, puis aux Points focaux nationaux du Plan Bleu lors de leur réunion à Nice, France, du 25 au 26 avril 2017. Ainsi, les commentaires ont été recueillis et consolidés par le CAR/Plan Bleu, y compris dans le but de réduire le nombre d'indicateurs.

12. La liste complète des indicateurs, ainsi que d'autres informations pertinentes pour chaque indicateur, est présentée dans le document UNEP(DEPI)/MED WG.441/Inf.3 qui porte sur le tableau de bord méditerranéen pour le développement durable. Le tableau 1 ci-dessous ne présente que le jeu réduit d'indicateurs qui, à l'heure actuelle, sont proposés pour être maintenus.

Tableau 1 : Jeu réduit d'indicateurs pour le suivi de la SMDD 2016-2025 (qui sont proposés pour être maintenus)

N°	Objectif SMDD 206-2025	Nom de l'indicateur
1	Global	Empreinte écologique
2	Global	Indice de Développement Humain
3	Global	Produit Intérieur Brut
4	Global	Taux d'alphabétisation des jeunes
5	Global	Ratio filles/garçon d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire
6	1	Nombres de ratifications et niveau de mise en œuvre de la Convention de Barcelone
7	2	Indice d'efficacité de l'eau
8	2	Nombre de pays participant à la Liste Verte des Aires Protégées
9	2	Aide publique au développement et dépenses publiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes
10	2	Indice Global de Sécurité Alimentaire
11	2	Demande en eau, totale et par secteur, comparé au PIB
12	2	Part de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (total, urbain, rural)
13	2	Part de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (total, urbain, rural)
14	2	Proportion des produits agricoles de qualité et part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique
15	3	Proportion de la population urbaine ayant accès à un logement décent
16	3	Sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO
17	4	Emissions de gaz à effet de serre (en relation avec le PIB)

18	4	Consommation d'énergie (en relation avec le PIB)
19	5	Intensité de matière de l'économie
20	6	Nombre de pays ayant adopté la Convention d'Aarhus
21	6	Stratégies Nationales de Développement Durable
22	6	Proportion de crédits bancaires alloués au secteur privé - Existence de systèmes de financement alternatifs utilisant le crédit bancaire
23	6	Dépenses publiques et privées pour la recherche et le développement en pourcentage du PIB